

Déclaration des évêques relative à l'application des mesures prises par le gouvernement sur le coronavirus

À la suite des mesures prises par le gouvernement ivoirien pour limiter la propagation du coronavirus, la Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire a publié une déclaration dans laquelle elle donne des indications précises pour la pastorale et le culte.

17/03/2020

Déclaration des évêques20200317-184736.pdf

Pour ceux qui auraient des difficultés pour pouvoir assister à la messe, voici, en plus des services de TV Ecclesia et des radios catholiques ivoiriennes, quelques solutions proposées par d'autres médias :

KTO diffuse deux messes par jour à partir du lundi 16 mars :

- Comme depuis le mardi 10 mars, la messe du pape François à 7h (6h TU), depuis la chapelle de la Maison Sainte-Marthe. KTO en assure la version francophone, en collaboration avec Vatican Media.

- Du lundi au samedi, une messe à 18h15 (17h15 TU), depuis l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, grâce au recteur archiprêtre et aux chapelains de Notre-Dame de Paris. Cette messe est dans la continuité des Vêpres de 17h45, qui sont maintenues.
- Le dimanche, la messe de 18h30 (17h30 TU) depuis l'église Saint-Germain-l'Auxerrois est maintenue.

Le Sanctuaire de Torreciudad diffusera quotidiennement en direct la Sainte Messe à 10h, 12h15 et 17h, ainsi que l'Angélus à 11 h et la prière du Rosaire à 16h (heures en TU).

pdf | document généré automatiquement depuis [https://opusdei.org/fr-ci/article/declaration-des-eveques-relative-a-lapplication-des-](https://opusdei.org/fr-ci/article/declaration-des-eveques-relative-a-lapplication-des)

mesures-prises-par-le-gouvernement- sur-le-coronavirus/ (02/02/2026)